



Installation des autorités

Le bureau du Conseil général vous invite à
participer à la séance du
Mardi 2 juin à 19h30 au four

Vous souhaitez offrir de votre temps à votre commune ?

Engagez-vous au Conseil général de votre village !

Le Conseil général est un organe essentiel où les habitants peuvent s'exprimer et influencer les décisions qui façonnent leur village.

Il s'agit de 2 à 4 séances par année durant lesquelles on traite de plusieurs sujets qui concernent toute la population : aménagement du territoire, routes, école, bâtiments, gestion des eaux.

Pour participer, rendez-vous le 2 juin prochain !

Conditions d'éligibilité :

- Avoir le droit de vote dans la commune (avoir 18 ans révolus).
- Être domicilié-e dans la commune.
- Être citoyen-ne suisse. Pour les personnes étrangères, 10 ans en Suisse et 3 ans dans le canton.



SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES
LEGISLATURE 2026 - 2031
ORDRE DU JOUR

1^{ère} partie sous la présidence de Monsieur le Préfet :

1. Accueil
2. Désignation d'un.e secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance
4. Appel par la secrétaire provisoire
5. Assermentation des membres du Conseil
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du/de la syndique
8. Election du/de la président.e du Conseil
9. Election du/de la secrétaire du Conseil

2^{ème} partie sous la présidence du nouveau – de la nouvelle président.e :

10. Election du/de la vice-président.e
11. Election des scrutateurs.trices
12. Election des scrutateurs.trices suppléant.e.s
13. Election des membres de la Commission de gestion
14. Election des membres de la Commission des finances
15. Election des membres de la Commission communale de recours
16. Election des membres de la Commission de l'urbanisme
17. Nomination des délégués.e.s à l'AIEV
18. Nomination des délégué.e.s suppléant.e.s à l'ASIME
19. Nomination des délégué.e.s suppléant.e.s au réseau Coccinelle

Au nom du Conseil Général

Le Président


Frank Lambelet



La Secrétaire


Fabienne Chapuis